

# ENQUETE PUBLIQUE L'ALIÉNATION D'UNE PORTION DE DOMAINE PUBLIC

Mairie de Salmiech

Avis d'enquête publique  
Relative à la cession d'un espace public rue des Sources  
et d'un chemin à Peyralbe

Par arrêté municipal, en date du 27 mai 2026, une enquête publique est ordonnée à Salmiech, à l'effet de recueillir les déclarations des personnes intéressées sur le projet relatif à la cession d'un espace public rue des Sources et d'un chemin à Peyralbe

Monsieur Christian VERGNES a été désigné Commissaire-Enquêteur. Les pièces du dossier et le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de SALMIECH, pendant la durée de l'enquête, du 23 juin 2026 au 09 juillet 2026 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie au public.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable à la mairie ou sur le site de la mairie : **[https:// www.salmiech.fr](https://www.salmiech.fr)**

Le public pourra formuler ses observations  
- sur le registre tenu à sa disposition à la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public  
- par courrier à l'intention de M. Christian VERGNES, Commissaire Enquêteur, Mairie de Salmiech –

Le Commissaire-Enquêteur sera présent à la Mairie de SALMIECH pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mardi 23 juin 2026 de 09 heures à 11 heures,
- le jeudi 09 juillet 2026 de 15 heures à 17 heures,

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront déposés à la Mairie de SALMIECH pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site de la mairie

La Maire, Nathalie PUEL